

Communiqué de presse

Montpellier, le 25 octobre 2023

Lancement des études multimodales de Montpellier le 24 octobre 2023 : une démarche concertée pour améliorer les mobilités

À l'initiative du préfet de la région Occitanie Pierre-André Durand et de la présidente de la Région Occitanie Carole Delga, l'État, la Région Occitanie, le Conseil départemental de l'Hérault, les autorités organisatrices de la mobilité locale - Montpellier Méditerranée Métropole, Sète Agglopôle Méditerranée, Pays de l'Or et Pays de Lunel - , le Pays Cœur de l'Hérault et les communautés de communes du Grand-Pic-Saint-Loup, de la Vallée de l'Hérault, du Lodévois et Larzac et du Clermontais ainsi que le syndicat mixte Hérault Transports se sont réunis le mardi 24 octobre, pour **lancer officiellement la démarche d'études multimodales de Montpellier (EMM) à l'échelle de l'aire métropolitaine**. La réunion a eu lieu en présence de François-Xavier Lauch, préfet de l'Hérault, et de Jean-Luc Gibelin, vice-président aux mobilités et aux infrastructures de transports à la Région Occitanie.

Cette dynamique répond à un fort enjeu, pour la métropole et son aire d'attraction, de concilier les besoins croissants en matière de déplacements avec les grandes orientations en termes de planification écologique et de décarbonation des transports, tout en s'inscrivant dans une politique globale d'aménagement du territoire. L'aire métropolitaine de Montpellier, qui regroupe aujourd'hui 800 000 habitants, connaît en effet une évolution démographique exceptionnelle avec chaque année plus de 11 000 nouveaux habitants depuis 20 ans et une croissance forte qui va se poursuivre jusqu'en 2050.

Cette première rencontre a permis de **partager la vision des enjeux de mobilité et les perspectives de développement des infrastructures et des services de transports aux horizons 2035 et 2045**.

Un diagnostic conjoint sera élaboré d'ici l'été 2024. Les projets d'infrastructures de transports tous modes dont les études d'opportunité seront à engager ensuite.

Parmi ces projets d'avenir figure l'élaboration d'un programme de service express régional métropolitain. Ce dernier s'articule autour d'un axe ferroviaire littoral ainsi que d'infrastructures et de services de transports diversifiés à l'image des lignes de car à haut niveau de service. La mise en service du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier en 2017 (infrastructure financée par l'État, la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée, le conseil départemental du Gard, Montpellier Méditerranée Métropole, Nîmes Métropole et SNCF Réseau) a notamment déjà permis une augmentation de la fréquence des trains en heure de pointe entre Lunel et Sète.

À l'invitation de l'État, Jean-François Monteils, président du directoire de la société du Grand Paris, a présenté l'offre de services qu'il est en mesure de proposer pour accompagner ce projet de développement de services express régionaux métropolitains.

Compte tenu des effets de congestion qui pèsent sur Montpellier, la démarche des EMM s'étend sur une vaste aire d'attraction qui porte sur le territoire des autorités organisatrices de la mobilité locale et les intercommunalités précitées.

Celle-ci s'inscrit dans la continuité des investissements importants déjà décidés ou réalisés par les différents acteurs ces dernières années dans le champ de la mobilité, tous modes confondus (contournement ouest de Montpellier, contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier, tramway de Montpellier). Ils ont notamment permis le développement des transports en commun, des modes actifs et de la modernisation des infrastructures routières, dans un contexte de forte demande de déplacements.

Cette première étape témoigne d'une volonté partagée de relever conjointement le défi de la mobilité à l'échelle de l'aire métropolitaine, sans perdre de vue les enjeux environnementaux qui l'accompagnent.

Le lancement de cette démarche à Montpellier intervient quelques semaines à peine après la réunion organisée à Toulouse entre les partenaires engagés désormais dans la phase 2 des études multimodales de Toulouse. Autant d'événements qui donnent une traduction concrète au dynamisme dont les acteurs de la mobilité font preuve en Occitanie pour bâtir les mobilités de demain.

Contacts Presse :

Préfecture de la région Occitanie :

Delphine AMILHAU

Margot SCHERER

Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :

Claire DIZET

Tél : 04 67 22 98 71 | 06 45 53 74 09

claire.dizet@laregion.fr